



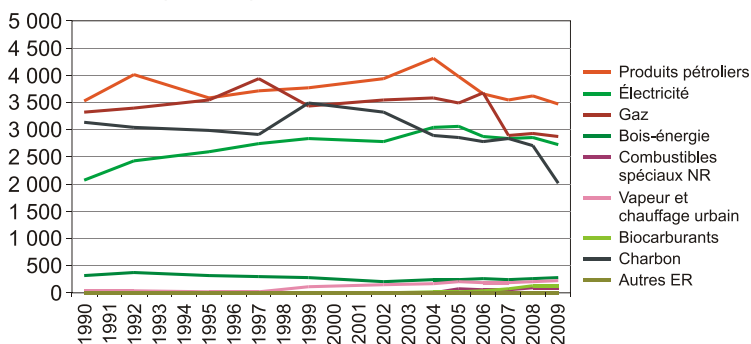
## La consommation baisse

*En 2009, la consommation d'énergie baisse dans la région, après une année de stabilité. L'industrie est le secteur le plus consommateur d'énergie tandis que la consommation régionale est relativement bien équilibrée entre, d'une part, les produits pétroliers, en tête, et, d'autre part, le gaz, l'électricité et le charbon. La production d'énergies renouvelables poursuit sa progression, même si ces énergies ne représentent que 3,9 % de la consommation régionale. Que ce soit dans l'éolien ou dans le photovoltaïque, le nombre de projets en cours laisse présager de nouvelles hausses de la production dans les prochaines années.*

En 2009 la consommation finale d'énergie baisse dans le Nord-Pas-de-Calais alors qu'elle s'était stabilisée en 2008. À cette date, elle est ainsi de moins de 12 millions de tonnes équivalent pétrole (tep), contre 14,4 millions de tep en 2004.

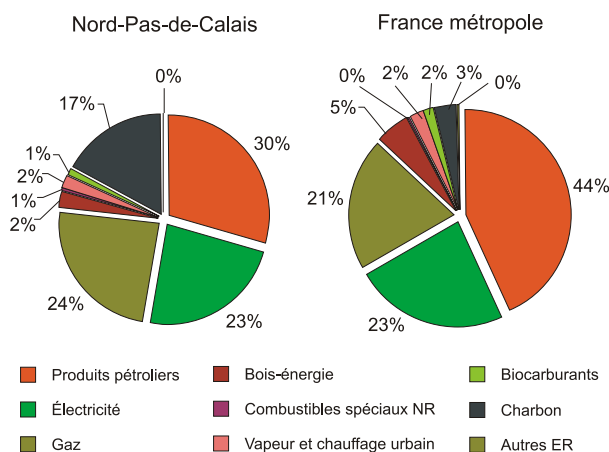
### Évolution de la consommation finale d'énergie par source de 1990 à 2009 en Nord-Pas-de-Calais

En kilotonnes équivalent pétrole



Source : MEEDDM - SOEs.

### Répartition des consommations par énergie en 2009



Source : MEEDDM - SOEs.

### Une spécificité régionale au niveau de la répartition des énergies consommées

La consommation des secteurs économiques de la région en pétrole et gaz, les deux principales énergies consommées au niveau régional, a diminué en 2009. De même, la consommation en charbon a suivi la même évolution. Ainsi en 2009, les produits pétroliers représentent 30 % de la consommation d'énergie régionale et atteignent leur niveau le plus bas. De même, le gaz constitue 24 % de la consommation d'énergie régionale en 2009. Il est en baisse de 1,9 point et atteint son plus bas niveau. La spécificité régionale d'une forte utilisation des combustibles minéraux solides –en particulier le charbon– perdue tout en se contractant fortement. Néanmoins, ils représentent encore 17 % de l'énergie consommée dans la région, contre seulement 3 % en France. Le charbon est intégralement consommé par l'industrie. L'électricité représente 23 % de la consommation régionale, comme en France. Les énergies renouvelables sont en hausse mais leur part dans la consommation régionale est toujours inférieure à 6 %, soit un tiers de moins que la part nationale.

Les chiffres régionaux ne sont disponibles que jusqu'en 2009. Cependant, les résultats nationaux montrent que la baisse de la consommation d'énergie se poursuit en 2010 et surtout en 2011, ce qui pré-sage une poursuite de la tendance constatée en Nord-Pas-de-Calais.

### Le secteur industriel consomme de moins en moins d'énergie

L'industrie consomme à elle seule 46 % de l'énergie régionale en 2009, cette part n'étant que de 23 % en France. Toutefois, ce secteur a connu une baisse de la consommation d'énergie en 2009 : – 13,6 %. En revanche, le secteur résidentiel-tertiaire consomme relativement moins d'énergie, compte tenu de son importance économique, alors que l'emploi tertiaire régional est équivalent au niveau national. Le secteur du résidentiel-tertiaire se stabilise après la hausse de 2007 à 2008. Enfin, les transports enregistrent une légère diminution de l'énergie consommée : – 2,2 % entre 2008 et 2009, dans la continuité de la baisse enregistrée en 2008.

Le Nord-Pas-de-Calais fait partie des quatre régions connaissant une baisse plus importante que la moyenne nationale des consommations par habitant et par unité de PIB sur la période 1999-2009.

### **Les énergies renouvelables poursuivent leur montée en charge**

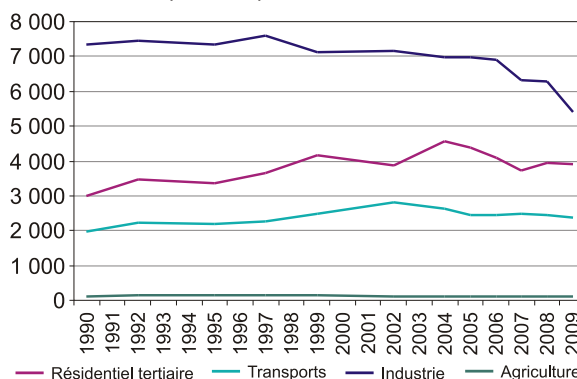
Les énergies éolienne et solaire photovoltaïque ne se transportent pas facilement, elles sont donc consommées sur le territoire où elles sont produites. L'évolution de la consommation de ces énergies peut se mesurer par l'étude de l'évolution de la puissance raccordée au réseau.

Avec 400 MW raccordés au 31 décembre 2011, la région Nord-Pas-de-Calais se situe du 9<sup>e</sup> rang des régions françaises pour la puissance raccordée de son parc éolien, en progression de 13 % en un an, suivant ainsi la même évolution qu'au niveau national (+ 13 % également). Cette hausse, du même niveau que l'année dernière, ne permet pas de combler le retard pris par la région, dans la mesure où la progression nationale est la même.

Le Nord-Pas-de-Calais dispose d'un parc photovoltaïque dont la puissance raccordée est de 47 MW, en progression de 97 % en un an, contre + 150 % au niveau national. Il se situe au 16<sup>e</sup> rang des régions françaises et suit une progression légèrement en retrait par rapport à la référence nationale. Le photovoltaïque est davantage représenté dans le département du Nord avec une puissance raccordée de 37 MW, ce qui représente plus des deux tiers du niveau régional. Que ce soit dans l'éolien ou dans le photovoltaïque, de nombreuses installations sont en attente de raccordement dans la région, ce qui laisse à penser que l'année 2012 sera une nouvelle année de progression dans le domaine des énergies renouvelables.

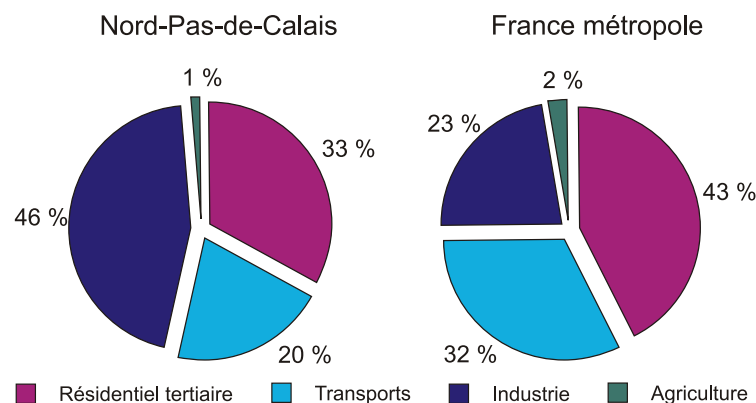
### **Évolution de la consommation finale d'énergie par secteur d'activité de 1990 à 2009**

En kilotonnes équivalent pétrole



Source : MEEDDM - SOeS.

### **Répartition des consommations par secteur en 2009**



Source : MEEDDM - SOeS.

Nicolas PRUD'HOMME  
Direction régionale de l'environnement,  
l'aménagement et le logement Nord-Pas-de-Calais  
Service connaissance - Division stratégie des  
études et statistiques

### **Puissance raccordée au réseau électrique au 31/12/2011**

Unités : MW, %

Installations raccordées	Éolien			Solaire photovoltaïque		
	Puissance raccordée au 31/12/2011	Puissance raccordée depuis le 01/01/2011		Puissance raccordée au 31/12/2011	Puissance raccordée depuis le 01/01/2011	
	Puissance	Puissance	Évolution <sup>(1)</sup>	Puissance	Puissance	Évolution <sup>(1)</sup>
Nord-Pas-de-Calais	400	45	+13	47	23	+97
France métropolitaine	6 714	790	+13	2 539	1 522	+150

<sup>(1)</sup> Évolution de la puissance raccordée par rapport au 31/12/2010.

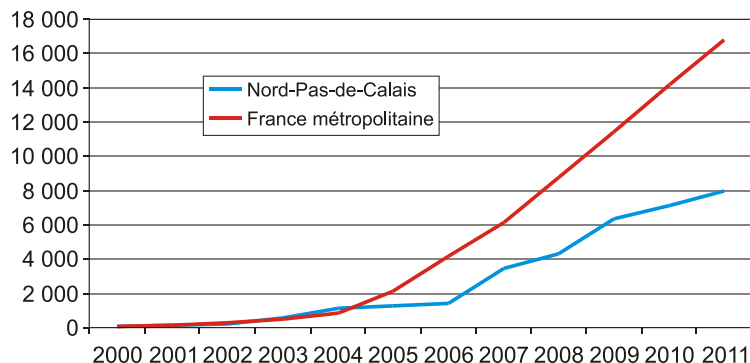
**Note :** les installations sont comptabilisées ici lors de l'entrée en vigueur du contrat de raccordement au réseau de distribution ou de transport, c'est-à-dire au moment où elles peuvent être réellement mises en service. Les installations rattachées à des entreprises locales de distribution (ELD) ne sont pas incluses à ce jour. La puissance considérée est la puissance maximale délivrée au réseau souscrite dans le contrat de raccordement. Compte tenu de la forte progression du nombre d'installations, les résultats du dernier trimestre sont encore provisoires et susceptibles d'être révisés à la hausse lors des trimestres suivants.

Source : SOeS d'après ERDF et RTE.



## Évolution de la puissance éolienne raccordée au réseau en fin d'année

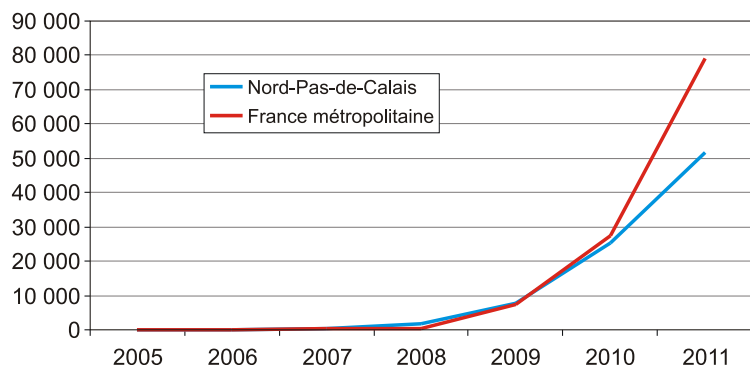
Indice base 100 en 2000



Source : MEEDDM - SOeS.

## Évolution de la puissance solaire photovoltaïque raccordée au réseau en fin d'année

Indice base 100 en 2005



Source : MEEDDM - SOeS.

### Pour en savoir plus

- 📖 Profil environnemental Nord-Pas-de-Calais, juin 2008, Diren et Drire Nord-Pas-de-Calais.
- 📖 Conjoncture énergétique, décembre 2011, *Chiffres et statistiques*, n° 289, février 2012, MEDDTL, CGDD, SOeS.
- 📖 Tableau de bord éolien-photovoltaïque 4<sup>e</sup> trimestre 2011, *Chiffres et statistiques* n° 293, février 2012, MEDDTL, CGDD, SOeS.
- 📖 Les consommations finales d'énergie en région, *Le point sur*, n° 70, janvier 2011, MEDDTL, CGDD, SOeS.
- @ Site internet régional : [www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr](http://www.nord-pas-de-calais.developpement-durable.gouv.fr)
- @ Site internet national : [www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr)

### Définitions

**Combustibles minéraux solides** : houille, lignite, coke et agglomérés.

**TeP** : tonne équivalent pétrole, unité conventionnelle permettant de comparer entre elles différentes sources d'énergie. Elle vaut par définition 41,868 GJ (10 Gcal), ce qui correspond au pouvoir calorifique d'une tonne de pétrole.

**Résidentiel-tertiaire** : le poste « résidentiel-tertiaire » n'a pu être éclaté jusqu'à présent, en raison de l'insuffisante fiabilité des statistiques de chacun de ces deux secteurs. Il existe cependant des estimations de consommations pour le « résidentiel » et pour le « tertiaire » faites par les producteurs ou d'autres organismes.

**Installations éoliennes et photovoltaïques raccordées** : les installations sont comptabilisées ici lors de l'entrée en vigueur du contrat de raccordement au réseau de distribution ou de transport, c'est-à-dire au moment où elles peuvent être réellement mises en service. Les installations rattachées à des entreprises locales de distribution ne sont pas incluses à ce jour. La puissance considérée est la puissance maximale délivrée au réseau souscrite dans le contrat de raccordement. Elle ne peut être diffusée qu'à des niveaux agrégés respectant la confidentialité des contrats individuels.

### Méthodologie

**Consommation finale d'énergie** : les données présentées sont issues de l'exploitation par le Service observation et statistiques (SOeS) de plusieurs enquêtes (consommation d'énergie dans l'industrie, statistiques de l'industrie gazière, distribution d'électricité, etc.). Elles ne sont pas corrigées du climat et la dernière année disponible est 2009.

**Puissance éolienne et photovoltaïque raccordée** : les données sont issues de l'exploitation par le SOeS des données ERDF et RTE. Elles sont provisoires pour l'année 2011.